

Saint-Corneille qu'au collège, pendant le XVIII^e siècle, nous sera donnée en novembre.

M. Benaut nous promet de nouveaux détails sur les *Dormeurs* de Compiègne.

Le Secrétaire lit la description d'un mariage royal célébré au château de Compiègne le 9 août 1832. Tous les détails de cette description sont extraits du volume que M. Pierre Quentin-Bauchart a consacré aux fastueux ébats de nos souverains à Compiègne depuis Marie de Médecis jusqu'à Napoléon III. Le mariage dont il s'agit est celui de la princesse Louise d'Orléans, fille du roi Louis-Philippe, avec le roi des Belges, Léopold I^{er}.

« Ce fut un mariage de raison, dit l'auteur de la description, mariage douloureux pour les parents, dont Louise est l'enfant préférée et qui trouvent la séparation d'autant plus cruelle que le bonheur de *leur petite* est plus incertain ; douloureux aussi pour l'innocente fille, fort effrayée, et que la raison d'Etat va brutalement arracher à ceux qu'elle aime si tendrement. »

Avant de se séparer, l'on vote sur l'admission du nouveau membre, à qui vont tous les suffrages.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. l'abbé CORBIERRE et M. Paul ESCARD. — Les Bénédictins de Saint-Maur à Compiègne.

M. PLESSIER. — Les Notaires de l'Oise.

Le Secrétaire, E. MOREL.
